**Demande de détention d’armes de Catégorie : B.**

1. Imprimé sur site Légis France. (cerfa 12644\*02)
2. Attestation du domicile. (Facture E.D.F ou de Téléphone).
3. Avis préalable de la FFT. (Acquisition ou Renouvellement).
4. Attestation : Société de Tir Avec Le Sourire agréée FFT.
5. Extrait d’acte de naissance avec mentions marginales.
6. Joindre les originaux des armes à renouveler.
7. Photocopie de la carte d’identité. (Recto/verso).
8. Photocopie de la licence. (Saison en cours, signée du médecin).
9. Photocopie de la carte du club.
10. Photocopie du carnet de tir. (A jours des tirs de contrôle).
11. Photocopie de la facture du coffre.
12. Envoyer le dossier a la préfecture de son domicile au service :

Bureau des polices administratives. (Ou Polices Spéciales : Dept 92000)